

Nom et prénom de l'enfant :

Autorisations pour l'année scolaire 2022-2023

En classe de :
Si vous n'êtes pas d'accord avec l'une de ces propositions, vous pouvez les rayer, l'école en tiendra compte.
 Nous autorisons l'école à organiser des sorties sur temps scolaire, avec ou sans transport en car, ces sorties pouvant durer de quelques heures à une journée.
 Nous autorisons que notre enfant soit photographié avec sa classe pour des photos scolaires proposées aux familles.
 Nous autorisons l'école à reproduire ou présenter - pour des actions de communication sans mise en ligne (Internet) - les photographies, films, enregistrements sonores, travaux et productions de notre enfant réalisés dans le cadre de leurs activités scolaires.
 Nous autorisons l'école à publier sur son site internet des photos prises durant une activité scolaire et sur lesquelles notre enfant apparaîtrait (<u>www.ndlpazanne.fr</u>)
Fait à :
Signature des responsables légaux :

Rayer les mentions refusées

